

Le monitoring vidéo-EEG

Unité de Monitoring de l'Épilepsie
Service de Neurologie

Chers patients,

Suite à votre consultation avec votre épiléptologue, celui-ci vous a conseillé de réaliser un enregistrement vidéo-EEG prolongé au sein de notre service de Neurologie.

Afin de vous informer au mieux sur l'intérêt de l'hospitalisation dans notre unité et les situations dans lesquelles celle-ci est habituellement proposée, nous avons créé cette brochure reprenant tous les éléments utiles.

Vous trouverez notamment toutes les informations nécessaires concernant le déroulement de l'examen et les consignes à respecter pour que celui-ci se passe au mieux.

Toute l'équipe de l'unité de monitoring de l'épilepsie vous remercie pour votre confiance et vous souhaite, d'avance, un excellent séjour.

Professeur Pierre Maquet,
Chef de service Neurologie



ACCÈS

Le plus souvent, **une consultation en épileptologie est nécessaire préalablement** à l'hospitalisation. Vous pouvez pour cela téléphoner aux rendez-vous au **04/323 23 23**.

Merci de vous présenter avec tous les documents médicaux et d'imagerie en votre possession.

L'unité de monitoring de l'épilepsie se situe dans le service de Neurologie -1A, route 515 au -1, CHU site Sart Tilman.

Votre arrivée dans le service est attendue pour 08h30.

Il est nécessaire de préalablement vous inscrire au service 'inscriptions Hospitalisations', **route 692** au rez-de-chaussée, pour les formalités administratives.

En cas de désistement, merci de contacter le secrétariat de Neurologie dès que possible (au plus tard le vendredi 16h00) au 04/323 85 65 ou au 04/323 22 56.



Cette unité s'occupe essentiellement de mettre au point les épilepsies complexes et malaises inexplicés.

L'épilepsie est une maladie chronique fréquente, caractérisée par la survenue récurrente de crises épileptiques. Son diagnostic n'est pas toujours aisé. Elle touche environ 1 personne sur 150, peut survenir à tout âge, et représente environ 30.000 personnes en Belgique francophone.

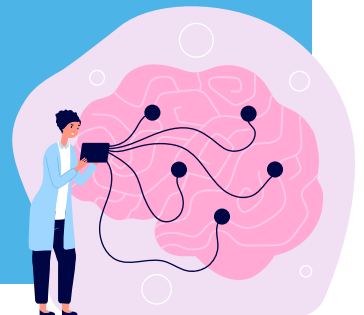
On distingue les épilepsies focales et généralisées, et le traitement doit être adapté à chaque patient. Environ 70% des épilepsies sont focales, dont les crises débutent d'une région précise et limitée du cerveau. Parmi celles-ci, 25 à 30% sont réfractaires au traitement pharmacologique, ce qui signifie que les crises continuent malgré un traitement adapté. Certains de ces patients peuvent bénéficier d'une prise en charge chirurgicale.

QU'EST-CE QU'UN MONITORING VIDÉO-EEG ?

Le monitoring vidéo-EEG est un examen prolongé (habituellement 5 jours) qui permet d'enregistrer en continu l'activité électrique cérébrale (l'EEG) et le comportement du patient (la vidéo), de manière synchronisée. L'EEG est enregistré grâce à 26 électrodes collées sur le cuir chevelu et reliées à un petit boîtier appelé têtère.

Les électrodes ne peuvent en aucun cas être retirées, ni le câble de la têtère déconnecté ! L'objectif est d'enregistrer vos malaises habituels, sous une surveillance continue.

Il est ainsi possible de déterminer la nature épileptique ou non de vos malaises, de mieux caractériser votre épilepsie pour adapter le traitement, ou de préciser l'origine exacte des crises en vue d'une éventuelle prise en charge chirurgicale de votre épilepsie.





AVANT L'HOSPITALISATION

- Sauf instruction contraire de votre épiléptologue, **l'hospitalisation se déroule du lundi 08h30 au vendredi 17h00.**
- Il est possible d'être accompagné si le patient est mineur (-18 ans) ou dans certains cas particuliers. L'accompagnement d'un parent est obligatoire pour les patients de moins de 16 ans.
- Il est demandé d'arriver avec des cheveux propres et secs (pas de gel, laque ou cire). Le port de tresses, de perruques, et de faux cils est interdit.
- Il est préférable d'opter pour un t-shirt ou un vêtement ample (ou à boutons).
- Les traitements vous seront administrés par les infirmières du service. Toutes les molécules ne sont pas d'emblée disponibles à l'hôpital : **merci de prendre votre traitement habituel avec vous.** Sauf sur instructions contraires de votre épiléptologue, poursuivez votre traitement de manière habituelle jusqu'au jour de l'hospitalisation.
- **Les visites sont autorisées de 16h30 à 20h00.** Ces règles générales de visite peuvent bien entendu être modifiées par la situation sanitaire ou autre.





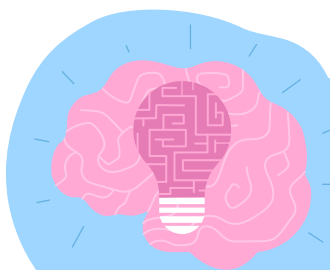
PENDANT L'HOSPITALISATION

- Vous serez surveillé en permanence et un membre du personnel pourra toujours intervenir si nécessaire.
- Les crises pouvant survenir à tout moment, il vous sera demandé de rester en permanence dans le champ de vision de la caméra afin que l'équipe puisse agir rapidement.
- Pour cette même raison, **toute sortie de la chambre est strictement interdite. Il est interdit de fumer au sein de l'hôpital.** Un patch de nicotine vous sera proposé si nécessaire.
- **L'utilisation du GSM doit être limitée à 30 minutes par jour, sauf en mode avion**, pour éviter les artéfacts (perturbations du tracé empêchant sa lecture précise). Un téléphone fixe est à votre disposition dans la chambre.
- **L'utilisation des autres appareils électroniques doit se faire sur batterie.** Pour éviter les artéfacts, il vous sera demandé de les recharger loin de la tête. Une télévision est disponible dans la chambre.
- **Il vous est demandé de ne pas grignoter et/ou mâcher du chewing-gum** lors de l'hospitalisation afin d'éviter d'interférer avec l'enregistrement de l'EEG.
- **Vous trouverez sur votre lit un coussin spécial.** Vous ne pouvez pas utiliser d'autres coussins, ni mettre une housse autour de celui-ci. **Les barres de lits doivent être relevées** durant la nuit et lorsque vous êtes dans le lit pour votre sécurité en cas de malaises.
- La toilette se fera uniquement à l'évier dans le but de ne pas mouiller les électrodes. Vous pourrez prendre une douche le dernier jour d'hospitalisation après le retrait des électrodes. Prévoyez un bon shampoing.
- Des épreuves d'activation (hyperpnée – respiration ample ; stimulation lumineuse intermittente – flash lumineux ; privation de sommeil ; sevrage médicamenteux) seront organisées par l'épileptologue responsable afin d'augmenter la probabilité d'enregistrer des anomalies voire vos malaises habituels.



APRÈS L'HOSPITALISATION

- **Après l'hospitalisation il est interdit de prendre le volant** pour votre retour au domicile.
- **Il est recommandé d'être accompagné durant les 48 heures** qui suivent votre hospitalisation par un adulte. Si cela est impossible, l'hospitalisation sera prolongée de 48h pour surveillance.
- Les résultats de l'exploration sont discutés en consultation avec le neurologue prescripteur dans les semaines suivant l'examen.



Nous espérons que ce fascicule explicatif vous sera utile, aura permis de répondre à l'essentiel de vos interrogations, et permettra que l'examen se passe dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas à contacter un membre de notre équipe pour toute question résiduelle ou besoin spécifique.



Secrétariat

04/323 85 65 ou 04/323 22 56
du lundi au vendredi, 08h30 - 16h00
Epilepsie.demandes@chuliege.be

Service de neurologie (salle d'hospitalisation)

04/323 73 71,
du lundi au vendredi, 16h00-18h00



Éditeur responsable : CHU de Liège - avenue de
l'Hôpital 1 4000 Liège - Juillet 2025